

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 2 (1890)
Heft: 12

Rubrik: Concours de phototypie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Omnia luce!

REVUE SUISSE
DE
PHOTOGRAPHIE

*La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.
Les manuscrits ne sont pas rendus.*

SOMMAIRE : Concours de phototypie. — Société genevoise de photographie. — Photo-Club de Neuchâtel. — Société française de photographie. — Sur l'essai des objectifs. — Sur la production des clichés stéréoscopiques sur verre. — La photographie sur soie. — Flacons hermétiques pour développeurs. — Photographie des débutants. — Faits divers. — Bibliographie. — Publications reçues. — Revue des journaux photographiques. — Errata. — Annonces. — Hôtels suisses pourvus d'une installation photographique. — Comptoir suisse de photographie.

Concours de Phototypie.

Nous espérons faire paraître avec ce numéro-ci les planches des maisons J. Brunner, F. Thévoz et C^{ie} et J. Thomas et C^{ie}, qui se sont toutes trois inscrites pour le concours que nous avons ouvert. Les planches annoncées n'étant pas encore arrivées, nous devons en remettre la publication au prochain numéro, tout en informant les concurrents que toute planche reçue après le 31 décembre sera considérée comme hors concours. Nous remercions MM. Thévoz et C^{ie} de l'excellente planche en autotypie qu'ils ont bien voulu nous confier au dernier moment et qui n'est point destinée à concourir.

Société genevoise de photographie.

Séances des 30 octobre et 27 novembre 1890.

Présidence de M. H.-C. NERDINGER, président.

Nous regrettons de ne pouvoir rendre compte de ces deux